

ABONNEMENT.

SAUMUR: En an. 30 fr. Six mois 16 Trols mois 8

On s'abonne: A SAUMUR, chez tous les Libraires: A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; EWIG, r. Amboise-Richel, 9; BLAVETTE, r. d. Lombards, 22.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 20 c. Réclames, 30 Faits divers, 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sans restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne:

A PARIS, Chez M. HAYAS-LAFFITE et Co, Place de la Bourse, 6.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR

30 Juin 1881.

Chronique générale.

Le ministre de la guerre songe, dit le *Telegraphe*, à augmenter dans une proportion considérable, et d'une façon permanente, le chiffre des troupes de l'Algérie.

Mais on n'est pas d'accord sur les moyens à employer pour arriver à ce résultat.

Pour le moment, il est possible de retenir quelques-uns des régiments envoyés en Tunisie.

Mais cet expédient ne peut avoir qu'une courte durée, autrement on désorganiserait nos corps d'armée de l'intérieur.

La question est à l'étude.

— Une dépêche de M. Barthélemy Saint-Hilaire au général Chanzy prévient notre ambassadeur à Saint-Petersbourg qu'il ait à se tenir prêt à rentrer en France pour une mission extraordinaire. Il est évident qu'il s'agit du remplacement éventuel de M. Albert Grévy.

— M. Barthélemy Saint-Hilaire aurait adressé à la Porte une seconde note très-énergique au sujet des agissements du gouverneur de Tripoli, Nasif-Pacha.

Ce nouveau gouverneur, ainsi qu'on le sait, a fait faire des promenades militaires jusque devant le consulat de France et ne néglige rien pour provoquer un soulèvement anti-français.

Le ministre des affaires étrangères appellerait l'attention de la Porte sur ces agissements et demanderait une répression sévère. (France.)

— Le correspondant du *Telegraphe* affirme que le colonel Mallaret a laissé Bou-Amena et ses contingents défilier à portée de nos troupes pendant une journée entière.

— On dit que la date du 4 juillet a été

choisie, en Italie, comme devant servir à des manifestations anti-françaises.

Les colons algériens et les principaux propriétaires de notre colonie, présents en ce moment à Paris, se sont réunis hier pour se concerter en vue, nous dit-on, d'une démarche à faire auprès du président du conseil.

Ces messieurs, paraît-il, ont blâmé très-énergiquement la conduite de M. Albert Grévy et se montrent disposés à rendre entièrement responsable le gouverneur général de l'Algérie de l'insurrection dans le sud oranais.

Ils demandent une enquête sur l'administration du frère du Président de la République, et ne semblent pas douter, — nous n'en doutons pas non plus, — qu'elle n'amène dans tous les esprits la conviction de la plus complète incapacité de M. Albert Grévy.

Si cette enquête est faite d'une façon sérieuse et complète, elle aura grande chance de prouver également que M. le général Farre a sa part de responsabilité, responsabilité qui, du reste, est partagée par le gouvernement tout entier.

Le conseil des prisons s'est réuni avant-hier, sous la présidence de M. Schœlcher; il a arrêté le régime disciplinaire en vue de l'application du régime cellulaire.

Les peines fixées par le conseil sont les suivantes: privation de vivres supplémentaires, vin, tabac, visites, correspondance, promenade.

Pour les cas extrêmes, la mise au cachot et aux fers pourra être appliquée. Toutefois, après une comparaison de visu des différents systèmes de fers, la commission en a admis un moins rigoureux que ceux en usage actuellement, et qui se rapproche des menottes ordinaires.

pant à coups redoublés les poutres et les charpentes, je parvins à isoler l'incendie; une pompe dirigée en toute hâte à l'endroit menacé fit disparaître les dernières traces de danger.

J'avais rendu à la maison un immense service; le directeur m'adressa de chaleureuses félicitations dont je fus vivement touché; il félicita aussi tous les autres prisonniers qui s'étaient très-bien conduits.

Pendant les jours qui suivirent, je remarquai que mes compagnons étaient d'une humeur plus égale, qu'ils se mettaient plus gaiement au travail et qu'ils semblaient supporter le régime de la prison avec une facilité inaccoutumée; je n'en fus pas surpris; il n'y a rien de plus propre à remplir de contentement le cœur de l'homme, à l'encourager, à le relever à ses propres yeux que la pensée qu'il s'est rendu utile.

Je le ressentais par moi-même, en regardant les murailles que j'avais contribué à conserver.

Dieu m'est témoin que je n'avais obéi à aucun calcul d'intérêt personnel et que l'idée d'une récompense ne m'était même pas venue à l'esprit; je n'étais nullement préparé à celle qui m'était réservée.

Quinze jours s'étaient écoulés lorsque je fus appelé dans le cabinet du directeur.

— Renaud, me dit-il, vous êtes libre. Je vous avais déjà recommandé à la bienveillance de l'au-

Le 38^e et le 92^e de ligne sont rentrés à Lyon l'avant-dernière nuit, à 2 heures du matin, revenant de Tunisie.

Le vapeur *Isaac-Pereire*, de la Compagnie transatlantique, venant de Bizerte, est également arrivé à Marseille avec un détachement du 1^{er} hussards, comptant 156 hommes et 7 officiers, un détachement du 20^e de ligne, comprenant 367 hommes et 49 officiers sous le commandement du colonel Denis.

On attendait le vapeur *Abd-el-Kader*.

Le transport *l'Algésiras* est arrivé à Marseille hier matin, venant de Bizerte. Après avoir débarqué quelques malades et embarqué des approvisionnements, il va repartir pour Oran avec le 2^e chasseurs à cheval.

M. Godefroy Cavaignac, ingénieur des ponts-et-chaussées, a été nommé maître des requêtes au conseil d'Etat. M. Godefroy Cavaignac est le fils du général Cavaignac. On se rappelle le petit scandale dont il a été le héros, en 1869, à l'occasion du concours général. Cette année-là, M. Duruy avait demandé à l'Empereur de faire présider par le Prince impérial cette solennité. A l'appel de son nom, le jeune Godefroy Cavaignac, second prix de version grecque, refusa d'aller recevoir la couronne des mains du Prince impérial.

L'émotion fut vive... Bientôt on apprit que « l'élève Cavaignac » avait obéi non-seulement à la religion du souvenir, mais surtout à l'ordre formel de sa grand-mère. Engagé volontaire pendant la guerre de 1870-71, Godefroy Cavaignac reçut, à la suite de la bataille du Bourget, la médaille militaire. Puis il entra en 1874 au lycée Louis-le-Grand, pour y achever ses études.

Exemple du respect qu'inspirent aux populations les autorités républicaines. Le maire de Perpignan, étant sorti pour voir par lui-même si son arrêté défendant de lancer pétards et fusées sur la voie publique avait été exécuté, a été hué et conspué par

ses chers administrés. On lui a même prouvé d'une façon éclatante le cas que l'on fait de ses ordres, en lui lançant dans les jambes de bons et gros pétards. La police, requise, n'a pu faire respecter les jambes de M. le maire, et M. le maire est rentré prestement chez lui, sentant le roussi et édifié sur sa puissance municipale.

M. DUFAURE.

Nous avons annoncé la mort de M. Dufaure.

Né le 6 décembre 1798, M. Dufaure était dans sa quatre-vingt-troisième année. Au sortir de l'Ecole de droit, il se fit inscrire au barreau de Bordeaux et ne tarda pas à se faire un nom parmi ses jeunes confrères. En 1844, il fut élu député de l'arrondissement de Saintes; ce sont là ses débuts, depuis ce jour, il n'a abandonné qu'une seule fois la scène politique, et son nom a été mêlé à l'histoire de tous les régimes qui se sont succédé en France depuis ces cinquante dernières années.

M. Dufaure entra pour la première fois au ministère le 12 mai 1839, sous la présidence du maréchal Soult et en compagnie de Villemain, Duchâtel, Testé et Passy. Ce cabinet intérimaire n'eut qu'une durée de dix mois. Le 1^{er} mars 1840, il était renversé par un vote que lui-même avait provoqué sur un nouveau projet de dotation princière. Un des coalisés, le chef du groupe centre gauche, M. Thiers, fut chargé de reconstruire un ministère; M. Dufaure ne le combattit pas.

Après la révolution de février, M. Dufaure fit volte-face vers la République et fut envoyé à l'Assemblée par la Charente-Inférieure. Député, il vota avec la gauche le bannissement des princes de la famille d'Orléans; avec la droite, contre les propositions de lois socialistes. Le 2 juin 1849 il accepta, des mains de Louis-Napoléon, président de la République, le portefeuille de l'intérieur, et proposa ou soutint une suite de mesures de rigueur sur les réunions publiques, les gardes nationales, etc.

Feuilleton de l'Echo Saumurois.

LE

FILS DU GARDE-CHASSE

(Suite.)

Un courant généreux circulait parmi nous: chacun lutta énergiquement pour éteindre l'incendie.

Le foyer avait été inondé, et l'on se croyait complètement maître du feu; déjà les travailleurs s'éparpillaient en essayant leurs fronts trempés de sueur, lorsque j'aperçus un jet de flamme qui se glissait au-dessous des toits dans la direction d'une pièce où l'on avait entassé des papiers et autres matières inflammables que l'on destinait aux ateliers.

Qu'une étincelle y arrivât, et l'incendie reprenait avec une nouvelle intensité; dans ce cas, suivant toute apparence, rien n'aurait pu sauver l'établissement d'une destruction totale.

Le danger était pressant; je n'hésitai pas, je m'armai d'une hache, et, gravissant les degrés d'une échelle, j'atteignis l'endroit par lequel la fumée allait opérer son invasion.

Il était temps: une chaleur asphyxiante me fit à l'abord reculer; mais je repris mon élan, et, frappant

à coups redoublés les poutres et les charpentes, je parvins à isoler l'incendie; une pompe dirigée en toute hâte à l'endroit menacé fit disparaître les dernières traces de danger. J'avais rendu à la maison un immense service; le directeur m'adressa de chaleureuses félicitations dont je fus vivement touché; il félicita aussi tous les autres prisonniers qui s'étaient très-bien conduits. Pendant les jours qui suivirent, je remarquai que mes compagnons étaient d'une humeur plus égale, qu'ils se mettaient plus gaiement au travail et qu'ils semblaient supporter le régime de la prison avec une facilité inaccoutumée; je n'en fus pas surpris; il n'y a rien de plus propre à remplir de contentement le cœur de l'homme, à l'encourager, à le relever à ses propres yeux que la pensée qu'il s'est rendu utile. Je le ressentais par moi-même, en regardant les murailles que j'avais contribué à conserver. Dieu m'est témoin que je n'avais obéi à aucun calcul d'intérêt personnel et que l'idée d'une récompense ne m'était même pas venue à l'esprit; je n'étais nullement préparé à celle qui m'était réservée. Quinze jours s'étaient écoulés lorsque je fus appelé dans le cabinet du directeur. — Renaud, me dit-il, vous êtes libre. Je vous avais déjà recommandé à la bienveillance de l'au-

torité, en raison de votre bonne conduite; à la suite du dévouement que vous avez montré pendant l'incendie, j'ai renouvelé mes démarches en votre faveur et j'ai été assez heureux pour obtenir la remise du reste de votre peine. Vous allez quitter cette maison où, plus heureux que beaucoup d'autres, vous vous êtes réhabilité aux yeux de ceux qui vous ont étudié; vous allez maintenant faire l'épreuve de la liberté: je ne doute pas qu'elle ne vous soit aussi favorable. On vous a dit peut-être que des préventions hostiles attendent à son retour dans la société le prisonnier rendu à lui-même, et que les carrières ouvertes aux autres se ferment pour lui. Je ne veux pas vous dire que des difficultés et des obstacles se rattachent au souvenir du passé ne se rencontreront pas sur votre route, mais gardez-vous de les exagérer. Ni ces difficultés, ni ces obstacles ne sont tels qu'ils doivent effrayer le courage d'un homme de cœur. Le monde n'est d'ailleurs pas tellement déshérité de cœurs généreux et dévoués que vous ne soyez assuré de trouver appui et protection, si vous vous défiez de vos forces. Le peu que je puis, je me ferai un plaisir de le mettre à votre disposition; mes références et mes conseils ne vous feront pas défaut lorsque vous y ferez appel.

Je le remerciai avec effusion; j'étais touché plus que je ne pouvais le dire; je me préparai à prendre congé; il me retint à causer. Son langage était

affable et bienveillant.

Dans le cours de l'entretien, il fit allusion aux ressources dont je disposerais.

— En effet, monsieur le directeur, lui dis-je, je suis détenteur d'un petit capital, mais je n'ai pas l'intention de l'employer pour mon usage; je compte demander au travail des moyens d'existence; les ressources dont vous parlez auront une autre destination. Oserai-je espérer que vous voudrez bien en remettre une partie à l'un de vos agents que je n'ai pu déterminer à entreprendre ses devoirs professionnels, même pour sauver son enfant, objet de toutes ses affections? Maintenant que je suis libre, je puis me permettre le don qui était interdit au prisonnier.

Je lui citai la réponse que Donadieu avait faite à ma proposition; il m'écouta avec intérêt.

— Ce que vous faites là est très-bien, me dit-il; je me chargerai avec plaisir d'être votre intermédiaire pour cette bonne action.

Quand je le quittai, il me donna une poignée de main; ce fut pour moi un précieux témoignage du droit que j'avais maintenant de rentrer dans la loi commune.

J'allai faire mes adieux à mes compagnons de captivité; cette entrevue ne fut pas exempte d'émotion; je crois que plusieurs d'entre eux m'aimaient et ce n'est pas sans quelque regret qu'on s'éloigne de ceux qui nous témoignent de l'attachement.

Après le message du 31 octobre, il quitta le ministère et devint un des plus dangereux adversaires de l'Élysée. Le coup d'État du 2 décembre le fit rentrer dans la vie privée dont il ne sortit qu'après les événements de 1870-71. Dans l'intervalle, il avait fait une tentative malheureuse pour reprendre un rôle politique; au mois d'août 1868, s'étant présenté comme candidat de l'opposition dans le département du Var, il ne fut pas nommé.

Élu aux élections du 8 février 1874 par six départements, il opta pour son pays natal, la Charente-Inférieure, qui lui avait donné 90,000 suffrages.

M. Thiers le nomma garde des sceaux le 9 février.

Pendant la présidence du maréchal de Mac-Mahon, M. Dufaure accepta les fonctions de ministre de la justice dans le cabinet Buffet. Lorsqu'après les élections de 1876 M. Buffet eut donné sa démission, M. Dufaure entra dans le ministère du 9 mars. Le 4^{er} décembre, il se retira et fut remplacé par M. Jules Simon.

Au 16 mai 1877, il s'opposa à la dissolution de la Chambre, mais après les élections d'octobre, à la chute du ministère de résistance, il aida le Maréchal à constituer un cabinet.

Dans sa longue carrière, M. Dufaure a été ministre sept fois.

Avocat intègre, orateur convaincu, il n'a jamais prêté le concours de sa puissante parole à des causes injustes. Au milieu des orages de la vie publique, il marchait d'un pas ferme, sans se préoccuper des amours-propres et des ambitions qu'il froissait, sans se retourner pour répondre aux injures qu'on lui lançait.

M. Dufaure était le dernier des doctrinaires de la vieille école; il avait pris rang dans le parti républicain modéré et voyait chaque jour diminuer l'importance de ce groupe que son talent ne suffisait plus à maintenir. Il a employé ses dernières forces à combattre pour les grandes causes de l'indépendance de la magistrature et de la liberté religieuse. C'est, à nos yeux, son meilleur titre de gloire. Après une longue agonie, où la vaillance de son âme n'a pas un seul instant faibli, il est mort en chrétien et a vu s'ouvrir la tombe avec confiance dans l'éternelle justice.

Le Progrès militaire, annonçant la mort de M. Dufaure, dit: « C'était, parmi nos hommes d'État, un des plus célèbres et un de ceux qui ont rendu le plus de services au pays. Le Sénat, en recevant la nouvelle de sa mort, a levé la séance en signe de deuil, rendant ainsi un suprême hommage à la mémoire du vieil ami de M. Thiers. »

NOS TRAITÉS DE COMMERCE 1860-1881.

L'administration française a toujours été la plus intraitable des administrations. Les fonctionnaires ne se considèrent point comme les serviteurs de la chose publique; et, dans nos ministères, il y a une explosion d'étonnement et d'indignation quand les intéressés expriment la prétention de contrôler

La nouvelle de mon élargissement fut accueillie sans jalousie et je suis convaincu que les vœux qu'on exprima pour mon bonheur étaient sincères. Quelques instants après, la lourde porte de la maison centrale roula sur ses gonds et je me trouvai en liberté.

Ce fut pour moi un véritable bonheur de respirer le même air que tout le monde, de pouvoir contempler à loisir la verdure des champs, le feuillage des arbres et le ciel dont je ne voyais qu'un fragment au-dessus des grands murs de la prison.

Je marchai longtemps, aspirant à pleins poumons la brise embaumée, prêtant une oreille ravie aux chants des oiseaux.

Arrivé au sommet d'un coteau, avant de descendre le versant opposé, je me retournai pour jeter un dernier regard sur l'établissement que je quittais pour toujours.

Les toits de briques et les hautes cheminées s'effaçaient dans la brume du soir.

Je me reportai par la pensée vers la date de mon entrée; j'avais alors le cœur troublé, la colère et l'esprit de révolte fermentaient en moi; je ne donnais accès dans mon cœur qu'aux aspirations mauvaises.

Maintenant j'avais retrouvé le calme; j'étais sans fiel et sans irritation; j'étais indulgent pour les hommes; j'envisageais la vie avec sang-froid; l'avenir m'apparaissait à travers les maximes d'une

la manière dont le gouvernement défend leurs intérêts.

En 1881 comme en 1860, les commerçants français sont exclus des négociations qui ont lieu relativement à l'élaboration des traités de commerce.

Cela paraît incroyable, mais cela est vrai. Nous exposons les faits:

En 1860, les conférences avaient lieu à Paris. Les commissaires anglais firent venir les principaux manufacturiers de la Grande-Bretagne, qui furent admis aux séances de la commission anglo-française, tandis que les représentants du commerce de France, particulièrement M. Féray, aujourd'hui sénateur, et M. Sellière, demandèrent vainement à être entendus.

En 1881, les conférences se passent à Londres. La République opportuniste fait toutes les concessions. C'est toujours la même chose. Après chaque séance officielle, les commissaires anglais ont une réunion avec les principaux négociants anglais auxquels ils rendent compte de leurs travaux, et sans l'approbation desquels ils ne prennent aucune décision.

Un manufacturier français a proposé au gouvernement d'aller à Londres, à ses frais, pour se faire le défenseur officieux des intérêts du commerce français.

On lui a répondu: Non.

En 1881 comme en 1860, notre administration a la prétention de tout savoir et d'être impeccable.

Le ministre du commerce a choisi ses hommes, et il s'en tient là.

Si donc nous sommes mis dedans par les Anglais qui ne craignent pas de consulter l'opinion des véritables intéressés, ce sera grâce à l'administration.

Notre commerce et notre industrie seront lésés, mais l'administration sera sauvée.

Les fonctionnaires auront été vaincus par les commerçants de Londres, mais ils auront mis sous leurs pieds les commerçants de leur pays, ce qui est pour des fonctionnaires la plus belle des victoires.

Vive l'administration française!

ALGÉRIE.

L'Agence Havas transmet cette douloureuse nouvelle:

Oran, 28 juin.
Les espions apprenant que Bou-Amena a fait exécuter les zouaves et les chasseurs prisonniers, conservant seulement 33 Espagnols, dont 7 femmes.

Bou-Amena est seul à Tismoulina, avec sa smala et son escorte.

Les contingents ont emporté chez eux le butin capturé.

Pendant que ces massacres sur nos soldats ont lieu, les coulisiers parlementaires se multiplient en des intrigues qui tendent à rejeter de M. Albert Grévy à M. le général Farre, et réciproquement, la responsabilité de la situation déplorable faite à l'Algérie par l'incapacité républicaine.

Saida, 28 juin.
Un convoi de ravitaillement, composé de 900 chameaux, escorté par un bataillon de tirailleurs, un escadron de chasseurs et quelques spahis, est

philosophie pleine de sérénité.

Je la quittais sans regret, cette prison où j'avais franchi les étapes par lesquelles j'étais devenu ce que j'étais, mais sans amertume.

Je ne conservai contre elle ni une pensée de récrimination, ni une pensée de rancune.

(A suivre.) Louis COLLAS.

Vers le milieu du printemps, quand le froid semblait vouloir revenir, M^{re} B... demandait à son domestique s'il y avait encore du bois pour quelque temps.

— Oh! répondit-il, il y en a même pour longtemps, si on ne fait pas de feu.

— Alors il n'en reste pas beaucoup?

— Il n'en reste pas du tout.

Des gens qui ne comprennent pas la métaphore. Dans un comité révolutionnaire russe, on apprend le rejet par le Sénat du scrutin de liste:

La dépêche ajoute:

« Trois ministres ont sauté. »

Un vieux nihiliste, prenant l'expression comme il la comprend, s'écria avec admiration:

— Quel peuple, ces Français!

Un militaire, son temps de service fini, se présente chez un commerçant et lui demande un emploi.

— Savez-vous tenir une caisse?

— Parfaitement, j'étais tambour,

parti pour Géryville, où il sera dans trois ou quatre jours.

Les marchés du 26 et du 27 ont été encombrés de chevaux, de bœufs, de moutons et de laines, qui se vendaient à vil prix.

On ne signale aucun mouvement parmi les tribus.

Le général Louis, qui était à Sebdo, est rentré à Tlemcen.

Plusieurs compagnies d'infanterie légère d'Afrique vont tenir garnison à El-Arich et à Lalla-Maghnia.

Les tirailleurs indigènes et les zouaves resteront ici jusqu'au mois d'octobre comme colonne d'observation.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 29 juin.

La Bourse se maintient aux environs des cours d'hier. Notre 3 0/0 va de 119.25 à 119.30. L'amortissable ancien fait 88.02 1/2. L'Italien se traite à 94.20.

L'action de la Banque de France est à 5,600. On demande l'action du Crédit foncier à 1,777.50 et 1,780. Ces cours sont soutenus par les achats du comptant. Les obligations communales nouvelles sont fort recherchées. On est à 745 sur les actions du Crédit foncier et agricole d'Algérie.

Les actions de la Société des Magasins généraux de France et d'Algérie sont en vive demande à 685 et 690.

On traite la Banque de Paris à 1,340. Le Crédit mobilier est demandé à 772.50. Le Crédit général français donne lieu à des transactions dans le sens de la reprise. Il se confirme que cette Société a conclu l'emprunt de Bordeaux.

Les actions du Crédit de France sont recherchées au-dessus de 710 à 715. Les actions nouvelles s'établissent graduellement au niveau des anciennes. Ce titre a rapporté pour le dernier exercice 50 fr. de dividende; comme il coûte net à payer 465, il se capitalise à plus de 10 0/0.

La faiblesse générale du marché laisse beaucoup de fermeté aux actions de la Banque nationale. Ces titres sont l'objet d'un courant très-suivi de demandes. On est à 620 sur le Crédit foncier maritime.

Le marché du comptant s'occupe de la souscription aux obligations des chemins de fer de l'Est algérien. Cette affaire qui est sous le patronage du Crédit industriel se présente comme un succès.

C'est aujourd'hui qu'a lieu la souscription aux obligations du chemin de fer d'Alais au Rhône et à la Méditerranée. Les demandes affluent aux guichets de la Banque du Midi. Il y a de nombreuses demandes sur la Banque de Prêts à l'industrie à 610.

Chronique Locale et de l'Ouest.

Les journaux et correspondances de Paris sont arrivés hier soir à Saumur avec un retard de 2 heures 1/2.

Ce retard a été causé par le déraillement, dans les environs d'Onzain (Loir-et-Cher), du train de marchandises n° 502 qui se dirigeait de Tours sur Paris. Pendant une manœuvre, la locomotive et deux ou trois wagons ont quitté les rails et intercepté la voie par laquelle le train de Paris allait sur Tours.

On a dû alors procéder au transbordement des voyageurs et des colis de la poste. Le travail, pour ces colis, exigeait, présumait-on, deux heures au moins, en raison du soin que l'on devait y apporter, pour ne pas jeter le désordre dans les dépêches.

La semaine dernière, un digne ecclésiastique des Vosges, M. l'abbé R..., passait le soir à la gare de Bressuire en compagnie de sa sœur et d'une parente. Pendant le temps d'arrêt, il descendit de wagon, marquant sa place avec un parapluie. Quatre marchands de blé montèrent dans le compartiment, et l'un d'eux, P..., prit la place de l'abbé R...

Sa sœur et sa parente firent observer à P... qu'il faisait erreur en occupant cette place réservée.

« Une place pour un curé, ah ben oui! dit P..., est-ce qu'il doit y en avoir pour ces b...-là? »

A cet instant, le signal du départ sonnait et l'abbé R... montait en wagon. Même observation très-calme et très-polie au sieur P... dont la colère monta aussitôt à un degré inouï. Les invectives les plus grossières pleuvaient sur la tête de l'abbé qui n'y prenait garde. Le train était en marche; notre homme, hors de lui, se leva brusquement et fit le geste de prendre l'abbé R... à la gorge.

Il comprit bientôt qu'il s'était mal adressé. En présence d'une agression aussi brutale et pour mettre fin à une scène qui effrayait sa sœur et sa parente, le digne ecclésiastique administra deux vigoureux soufflets à son insulteur qui en emporta les traces, le prévenant en même temps que, s'il ne se tenait pas tranquille, il le ferait passer par la portière.

Notre prétrophobe se tint pour averti, et ni lui ni ses compagnons ne bougèrent plus.

A Thouars, nos quatre marchands de grains descendirent. Une fois sur le quai, ils vociférèrent: *Enlevez-le! enlevez-le!* Le voyageur, M. S..., qui venait de monter, crut que ces menaces s'adressaient à lui, demanda des explications. Le chef de nuit se présenta, et, contre tout droit, puisqu'il n'est pas assermenté, demanda le nom de l'abbé R... Les témoins protestèrent, prévenant que c'était un abus de pouvoir, prévenant M. R... à ne pas le donner, et en-ci, au contraire, ne voulut pas rester in-

A Arçay, M. R... n'a pas eu le temps de déposer sa plainte, il a dû le faire à la gare de Poitiers.

Si P... est ainsi à son coup d'essai, il devra reconnaître qu'il n'a pas été heureux. Il est à remarquer que nos quatre marchands de grains sortaient de la conférence du député républicain Jouffrau, à Bressuire.

Nota. — P... a été vu samedi à Saumur; il portait encore les traces de ses soufflets et n'en paraissait pas plus fier.

Une amélioration désirable.

Nous indiquions dernièrement les améliorations que la Compagnie du chemin de fer d'Orléans vient d'apporter au matériel de ses wagons de troisième classe. Il en est une autre des plus désirables et que nous signalons en ces termes un correspondant:

« Comment se fait-il que cette Compagnie, qui est si attentive au bien-être de ses voyageurs, ait jusqu'à ce jour énergiquement refusé de donner à Angers des billets d'aller et retour sur la ligne de Saumur? Lorsque la Compagnie de l'Ouest et celle de l'Etat font tout ce qu'elles peuvent pour attirer les voyageurs et profiter de leur déplacement, la Compagnie du chemin de fer d'Orléans, qui multiplie ses trains pour la ligne de Nantes et donne si généreusement des billets d'aller et retour pour cette direction, ne veut absolument rien faire pour la ligne d'Angers-Saumur. »

Nous soumettons à qui de droit la requête qui nous est transmise, persuadé que, à l'exemple de la Compagnie de l'Ouest, qui a généralisé la mesure sur toutes ses lignes, le conseil d'administration de l'Orléans introduira l'innovation sollicitée dans ses tarifs de transports pour les voyageurs.

Les relations entre Angers et Saumur sont fréquentes; elles ne pourraient que s'accroître d'une façon notable, si la Compagnie acquiesçait à la réclamation de notre correspondant. Et tout serait pour le mieux, tant pour l'intérêt et la commodité du public que pour le profit de la Compagnie. H. B.

(Journal de Maine-et-Loire.)

Les examens du baccalauréat commenceront à Rennes lundi prochain, 4 juillet, pour le baccalauréat ès-lettres, et le lundi 18, pour le baccalauréat ès-sciences. Ils auront lieu successivement à Brest, Nantes et Angers, dans le courant du mois d'août.

Après les pièces fausses, on nous en signale un grand nombre qui sont scindées en deux. C'est un moyen pour s'enrichir à peu de frais. Mais aussi les personnes qui se reçoivent sans y faire attention se trouvent quelquefois dans l'impossibilité de s'en débarrasser.

Il serait bon de surveiller attentivement les exploiters de ce nouveau genre, afin d'éviter les pertes qui peuvent en résulter pour l'Etat et pour le public.

AGRICULTURE ET REPUBLIQUE.

Dans la séance de lundi dernier, on a demandé un crédit de 4 millions pour secourir les agriculteurs éprouvés par la mortalité des bestiaux. Dans plusieurs départements, des maladies contagieuses déciment les étables. En Maine-et-Loire, et spécialement dans l'arrondissement de Cholet, beaucoup d'années, beaucoup de fermiers se ruinent.

Le ministre du commerce a combattu cet amendement. La Chambre l'a repoussé. Au concours régional de Versailles, Barthélemy Saint-Hilaire, « le ministre étranger des affaires françaises », pérorant comme un grec de la décadence, sur l'agriculture qu'il n'a jamais étudiée, a dit aux agriculteurs qui espéraient quelque bonne parole

TELMER & Co, Imprimeurs-Éditeurs, 3, rue de Madame, Paris.

JOURNAL DES CONNAISSANCES UTILES

LA FAMILLE, L'ÉCOLE, LA FERME, L'ATELIER
PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

30 pages de texte ornées de nombreuses gravures inédites
Arts et Métiers — Recettes, Procédés et Formules — Enseignement — Agriculture — Horticulture — Voyages — Application des sciences chimiques, physiques et industrielles.

Le Numéro : 30 centimes

ABONNEMENTS : Paris. Un an : 14 fr. — Six mois : 7 fr. 50.
Départements : Un an : 15 fr. — Six mois : 8 fr.

Les 4 volumes des Connaissances Utiles, formant 1,500 pages et 450 gravures, 16 fr. au lieu de 28 fr.

Envoyer 1 fr. 25 en sus pour port

Prime du Journal aux Abonnés d'un an
LA CONQUÊTE DU GLOBE
LA DÉCOUVERTE DES PÔLES
Par Ch. HERTZ

Un splendide vol. gr. in-8 Jésus de 470 pages, orné de 150 gravures et cartes. Reliure riche, tr. dor., 3 fr. au lieu de 10 fr. 90 cent. en sus pour port.

Envoi d'un numéro spécimen contre 30 centimes.

LES FRÈRES MAHON médecins spéciaux des hôpitaux de Paris, obtiennent mille guérisons par an, terme moyen. — Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, démangeaisons, chute des cheveux, etc. Le docteur M. Mahon fait sa visite à l'hôpital d'Angers le dernier Dimanche de chaque mois, et il reçoit le même jour les malades particuliers à l'Hôtel

d'Anjou, à Angers, de midi à trois heures. Dépôt à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Consultations à Paris, rue de Rivoli, 30.

On n'abuse guère de la publicité quand il s'agit de répandre des bienfaits.

LA ROCHEFOUCAULT.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS,
rendue sans médecine, sans purges et sans frais par la délicieuse farine de Santé, dite :

REVALESCIERE
Du BARRY, de Londres.

Guérissant les dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, constipation, glaires, flatulences, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, oppression, langueurs, congestion, névrose, dartres, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chlorose, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, muqueuse, cerveau et sang; toute irritation et toute odeur fétideuse en se levant. Le Dr Routh, Médecin en chef de l'Hôpital Samaritain des femmes et des enfants à Londres, rapporte : « Naturellement riche en éléments indispensables au sang pour développer et entretenir le cerveau, les nerfs, les chairs et les os, la Revalescière est la nourriture par excellence qui, seule, suffit pour assurer la prospérité des enfants

et adultes. Beaucoup de femmes et d'enfants, dépérissant d'atrophie et de faiblesse très-prononcées, ont été parfaitement guéris par la Revalescière. Aux personnes phthisiques, étiques ou rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 35 ans de succès, 100,000 cures, y compris celles de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre, M. le docteur Professeur Dédé, etc.

Curé N° 98,714 : Depuis des années, je souffrais de manque d'appétit, mauvaise digestion, affections du cœur, des reins et de la vessie, irritation nerveuse et mélancolie; tous ces maux ont disparu sous l'heureuse influence de votre divine Revalescière. LÉON PRYCLER, instituteur à Eynacq (Haute-Vienne).

N° 63,476 : M. le curé Comparat, de dix-huit ans de dyspepsie, de gastralgie, de souffrances de l'estomac, des nerfs, faiblesse et sueurs nocturnes.

Curé N° 99,625. — Avignon. La Revalescière du Barry m'a guérie à l'âge de 61 ans d'épouvantables souffrances de vingt ans, d'oppressions les plus terribles, à ne plus pouvoir faire aucun mouvement, ni m'habiller, ni me déshabiller, avec des maux d'estomac jour et nuit et des insomnies horribles. — BONREL, née Carbonnetty, rue du Balai, 11.

Curé N° 100,180. — Ma petite Marie, chétive, frêle et délicate dès sa naissance, ne prospérant pas avec le lait de nourrice, je lui ai fait prendre, sur le conseil du Médecin, la Revalescière qui l'a rendue fraîche, rose et magnifique de Santé. — J.-G. DE MONTANAY, 44, rue Condorcet, Paris, 4 Juillet 1880.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, elle économise encore 50 fois son prix en médecine.

cines. En boîtes : 1/4 kil., 2 fr. 35; 1/2 kil., 4 fr. 70; 1 kil., 7 fr.; 2 kil., 12 fr.; 4 kil., 24 fr. — Aussi « LA REVALESCIERE COLATEE », en boîtes, aux mêmes prix, rendant l'appétit, bonne digestion et sommeil paisible aux personnes les plus agitées. — CIGARS ANTI-DIABÉTIQUES DE REVALESCIERE en boîte de 4, 7, 16 et 36 fr. — Envoi contre bon de poste. Les boîtes de 36 et 70 fr. franco. — Dépôt à Saumur, COMMON, 23, rue Saint-Jean; à Angers, Besson, successeur de Texier; à J. Rosson, pharmacien et épiciers. — Du Barry & Co (limitée), 8, rue Castiglione, Paris.

CHEMINS DE FER DE L'ÉTAT
Lignes de Poitiers-Saumur, Montreuil-Angers.

DÉPARTS DE SAUMUR		ARRIVÉES A POITIERS		ARRIVÉES A ANGERS	
6 h. — matin.	10 h. 30 matin.	11 h. 35 matin.			
8 15 —	7 40 soir.	4 51 —			
11 25 —	4 51 —	11 48 —			
1 17 soir.	11 48 —				
4 55 —					
7 50 —					

DÉPARTS DE POITIERS		ARRIVÉES A MONTREUIL		ARRIVÉES A SAUMUR	
5 h. 30 matin.	9 h. 13 matin.	9 h. 50 matin.			
8 35 —	5 17 soir.	6 28 soir.			
12 15 soir.	3 50 —	4 28 —			
6 45 —	10 47 —	11 20 —			

Il y a, en outre, un train venant d'Angers et partant de Montreuil à 7 h. 10 matin, arrivant à Saumur à 7 h. 40.

P. GODRET, imprimeur-gérant.

COURS DE LA BOURSE DE PARIS DU 29 JUIN 1881.

Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.				Valeurs au comptant.			
Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.		Dernier cours.	Hausse	Baisse.	
3 %	85 90	» 05	» »	Comptoir d'escompte	1100	»	»	C. gén. Transatlantique. . . .	625	»	»
3 % amortissable.	88 15	» 15	» »	Crédit Foncier colonial	635	»	»	Canal de Suez.	4820	»	»
3 % amortissable nouveau. . . .	86 75	» 05	» »	Crédit Foncier, act. 500 fr. . . .	1780	5	»	Société autrichienne.	796 25	1 25	»
4 1/2 %	115	» 25	» »	Obligations foncières 1877. . . .	364	»	» 25	OBLIGATIONS.			
5 %	119 20	» 10	» »	Obligations communales 1879. . . .	456	1	»	Est	388	»	»
Obligations du Trésor.	518	»	»	Obligat. foncières 1879 3 %	454	»	1	Midi	397	»	»
Obligations du Trésor nouvelles	510 50	»	75	Soc. de Crédit ind. et comm.	780	»	»	Nord	403	»	»
Ville de la Seine, emprunt 1857	336	»	1	Crédit mobilier	770	»	»	Orléans	404 50	»	»
Ville de Paris, oblig. 1855-1860	510	»	1	Est	845	7	50	Ouest	395	»	»
— 1865, 4 %	522	»	»	Paris-Lyon-Méditerranée.	1842 50	12	50	Paris-Lyon-Méditerranée.	400	»	»
— 1869, 3 %	409	»	»	Midi	1340	5	»	Paris (Grande-Ceinture).	399	»	»
— 1871, 3 %	401 75	»	25	Nord	2127 50	17	50	Paris-Bourbonnais	397	»	»
— 1875, 4 %	517	»	»	Orléans	1406	»	6 3/4	Canal de Suez.	566	»	»
— 1876, 4 %	515	»	»	Ouest	871 25	8	25				
Banque de France.	5565	»	27 50	Compagnie parisienne du Gaz. . . .	1560	»	10				

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS. GARE DE SAUMUR.

DÉPARTS DE SAUMUR VERS ANGERS

3 heures 8 minutes du matin.	express-poste (s'arrête à Angers).
6 — 45 —	omnibus-mixte.
8 — 56 —	soir.
1 — 25 —	express.
3 — 32 —	omnibus.
7 — 15 —	omnibus (s'arrête à Angers).
10 — 37 —	

DÉPARTS DE SAUMUR VERS TOURS

3 heures 26 minutes du matin.	direct-mixte.
8 — 21 —	omnibus.
9 — 40 —	express.
12 — 40 —	soir, omnibus-mixte.
4 — 44 —	
10 — 28 —	express-poste.

Le train partant d'Angers à 5 heures 35 du soir, arrive à Saumur à 6 heures 56.

OFFICE D'HUISSIER A CÉDER DE SUITE.
S'adresser, pour avoir des renseignements, soit à M^e CHALET, huissier à Genes, titulaire dudit office, soit à M^e BOURASSEAU, huissier à Saumur, son mandataire. (731)

A CÉDER, pour cause de santé, un magasin de corsets. — Clientèle de premier ordre. — Conditions avantageuses. — S'adresser au bureau du journal.

A LOUER
Pour entrer en jouissance de suite,
LE MOULIN
De Montreuil-sur-le-Loir,
Nouvellement monté, 4 paires de meules, belle chute d'eau. S'adresser au sieur Cointreau, garde à Montreuil-sur-le-Loir, et au bureau du journal.

A LOUER
PRÉSENTMENT
Ou pour la Saint-Jean prochaine,
UNE MAISON
Située à Saumur, rue de l'Ancienne-Messagerie,
Comprenant, au rez-de-chaussée, salle à manger donnant sur le jardin, cuisine à côté; six chambres au premier et au second; grenier, cave et servitudes. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
UN CHEVAL DE SANG, se montant et s'attelant très-bien. S'adresser au bureau du journal.

A VENDRE
D'OCCASION,
Bois de charpente, portes et fenêtres presque neuves. S'adresser au bureau du journal.

GRANDES TUILERIES Mécaniques.
PERRUSSON
à Ecuisses (Saône-et-Loire).

SUCCESSALES : à Saint-Léger-sur-Dheune, Autun (Saône-et-Loire); Saincoins (Cher), et Fontafie (Charente).

EXPOSITION UNIVERSELLE DE 1878 : médaille d'or, la plus haute récompense décernée aux fabricants de Tuiles de la Bourgogne.

Tuiles mécaniques de tous modèles; briques pleines et creuses; carreaux; tuyaux pour cheminées et pour conduites d'eau; poterie artistique et de bâtiment.
Nouvelles tuiles spéciales, systèmes Perrusson, brevetés s. g. d. g.; tuiles à tenon et tuiles à panneton, à tennaille, destinées à rendre les toitures parfaitement solidaires tout en supprimant l'attache aux lattes.
Carreaux mosaïques en grès vitrifié et carreaux céramiques perfectionnés.
Carrelages en tous genres, depuis 1 fr. 60 jusqu'à 20 fr. le mètre.
Représentant : M. J.-B. MARÉCHAL, rue Gueule-du-Loup, 2, à Saumur (Maine-et-Loire). (398)

VINS DE BORDEAUX
TRÈS-RECOMMANDÉS.
M. RENAULT, propriétaire du Domaine de la Souys, près Bordeaux, offre ses vins de 1879 à 120 et 130 fr. la barrique.
Supérieurs, 1878, à 150 fr.
» 1877, à 200 »
Grd St Julien 1877, à 300 »
» 1874, à 400 »
Eau-de-vie, 1 fr. 50 le litre.
Le tout rendu franco de port, en gare de l'acheteur, payable trois mois après l'expédition. (430)

CHANGEMENT DE DOMICILE.
Le cabinet de M. G. DOUSSAIN est transféré, 10, rue des Basses-Perrières, à Saumur, à partir du 24 juin 1881.

On demande un enfant de 13 à 15 ans, ayant une écriture correcte et sachant l'orthographe. S'adresser à M. DE NEUVILLE, avoué, 8, Grand'Rue, Saumur.

NOURRISSONS.
M^{me} LEGRIS, place du Chardonnet, demande des nourrissons. — De bons soins leur seront prodigués.

UN JEUNE HOMME de vingt ans, muni de bons certificats, demande à se placer dans une maison bourgeoise. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME de dix-sept ans demande une place de valet de chambre. Bons renseignements. S'adresser au bureau du journal.

UN JEUNE HOMME au courant des affaires sur la place de Nantes, demande des représentations de Saumur et autres localités sur cette place. S'adresser au bureau du journal.

RIELLANT
Chirurgien - Dentiste,
49, rue Royale, Saumur,
Au premier.

AUX AMATEURS DE CHAMPIGNONS
Pour 1 fr. 20 en timbres ou en mandat-poste, adressés à M. Paul Piédra, imprimeur à Nantes, on reçoit franco, par le retour du courrier, le livre ayant pour titre : *Moyen de faire pousser les Champignons en abondance, dans sa cave ou son grenier, sans le secours de personne.*
L'époque où nous sommes, étant la plus propice à cette délicate et intéressante culture, nous engageons les amateurs, s'ils ne veulent pas être privés de leur mets favori, à ne mettre aucun retard à la demande de ce traité, œuvre de M. Boutard, champignoniste pratique très-expérimenté.

ARMES DE CHASSE
Nouveaux perfectionnements. — Tir à longue portée



Tous les grands journaux de Paris ont fait l'éloge des récents perfectionnements apportés, par M. Galand, aux fusils de chasse, dont il double la portée et triple la concentration. — La MAISON GALAND, qui fabrique à Paris, à Liège et à Birmingham, est actuellement la plus importante de l'Europe et la plus recommandable pour l'excellence de sa fabrication, la spécialité de ses produits, le mérite de ses inventions et les prix avantageux résultant de son travail mécanique, duquel ressort une réduction de 50 à 50 pour 100 sur les armes similaires établies selon les vieux procédés de fabrication.
La précision de ses carabines, la solidité et le bon fonctionnement de ses revolvers brevetés, la beauté et l'inébranlable ajustage de ses fusils de chasse, la qualité hors ligne de ses munitions, les soins qu'elle apporte à ses expéditions, la promptitude des ordres qu'elle reçoit, quelque minime qu'en soit l'importance, la facilité, la rapidité et le bas prix des transports par chemin de fer, — tout concourt à lui assurer la clientèle des vrais chasseurs et des amateurs les plus compétents de la province et de l'étranger.
NOTA. — En s'adressant à la MAISON GALAND, toujours pourvue de plusieurs milliers d'armes prêtes à livrer, qu'elle fabrique elle-même et garantit absolument, il est facile et plus économique de se procurer l'arme de son goût que d'en faire l'acquisition chez un marchand armurier mal assorti.
Demander par lettre l'Album-Galand, à M. GALAND, fabricant d'armes, 13, rue d'Hauteville, à Paris. (348)

En vente chez tous les libraires :
LES ORGÈNES DE L'ACADÉMIE D'EQUITATION CIVILE
ET
DE L'ÉCOLE D'EQUITATION MILITAIRE
DE LA VILLE DE SAUMUR (1893 à 1830)
Par M. PAUL RATOUIS. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
LES CHRONIQUES SAUMUROISES
Par le même auteur. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.
ETUDES HISTORIQUES SUR L'HOTEL-DIEU
ET LES
ETABLISSEMENTS CHARITABLES DE LA VILLE DE SAUMUR
Par le même. — 1 volume in-12. — 1 fr. 50.

LA VELOUTINE
EST UNE
Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 8, rue de la Paix
SE MÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

Saumur, imprimerie de P. GODRET.
Certifié par l'imprimeur soussigné